AVERTISSEMENTS AGRICOLES

4 Août 1981

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de l'ARDECHE et de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siege de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F REGISSEUR DE RECETTES DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE AVIGNON CCP MARSEILLE 9660 74 V

SPECIAL VAR

MOUCHE DE L'OLIVE - Le vol s'est étendu à des zones plus tardives; ainsi le seuil de 10 % d'olives piquées est atteint à Fayence, Callian, Seillans Cotignac, Carcès, Salernes .

En conséquence, il convient d'intervenir en lutte curative jusqu'à l'altitude de 350-400 mètres .

Au-dessus de 400 mètres on pourra attendre 10-15 jours, sauf avis contraire de notre part .

LE CHEF DE LA CIRCONSCRIPTION PHYTOSANITAIRE
PROVENCE-ALPES-COTE d'AZUR & CORSE

G. TOUZAA

Imprimerie de la Station "Provence Cote d'Azur Corse" Directeur Gerard J. Dijon CPPAP N° 478 AD

P 137